

Note de Gérard Barbier à ses voisins, bas de Coupvray, nord Canal.
19 Janvier 2018

Bonjour,

Vous avez pu le lire dans le magazine de Coupvray, ou l'apprendre par le site de la Commune <http://www.coupvray.fr> ou celui de l'Agglomération Val d'Europe. <http://www.valdeuropeagglo.fr/>

PLUI

Une modification simplifiée et une modification allégée du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sont lancées simultanément et mises en enquête publique depuis une semaine environ. A peine plus d'un an après le début de son application.

Bien que le titre annoncé soit « zone du Courtalin » pour l'une, il est adjoint au titre « ajustements sollicités par l'Epafrance et Disney pour la phase IV », un alinéa « ajustements réglementaires et cartographiques sollicités par les communes », et corrections d'erreurs » pour celle qui nous concerne d'avantage.

Acces aux documents

Le site de la Mairie est discret sur ce qui concerne Coupvray, pour information un lien est fourni en direction du document officiel d'annonce de l'enquête, d'où j'ai extrait les lignes précédentes. Mais il n'y a pas d'accès ni sur le site mairie ni sur le site EPCI -Val d'Europe Agglo (VEA) sur des documents en téléchargement. (Alors que pour la procédure d'alignement de la rue des Tamaris – qui ne concerne réellement que les riverains de cette rue-et surtout 5-, il a été procédé le 4 janvier à une présentation de l'enquête, et à la mise à disposition des documents en ligne).

Quels ajustements

Dans le même temps, on lit dans le discours des vœux du Maire prononcé le 15 décembre aux corps constitués et partenaires du Conseil (sur le site mais tronqué ou dans le magazine distribué cette semaine) qu'un projet de port de plaisance est en cours d'étude, et que pour en permettre l'éventuelle construction un équilibre financier avec une nouvelle urbanisation, non planifiée jusqu'ici, nécessite une modification du PLUI sur Coupvray.

Ce port est prévu derrière l'école, entre l'écluse et le stade, face à de nouvelles constructions en prolongement du lotissement des Primevères.

Compte tenu de la discrétion, de la difficulté à consulter les documents, je n'en ai pas encore pris connaissance, mais je conseille à tous les habitants de ce secteur de vérifier que les modifications sont conformes à ce qu'ils imaginent pour leur conditions de vie à Coupvray. Qu'ils n'hésitent pas à se déplacer dans une des mairies, ou au Siège de l'agglo à Chessy, prennent éventuellement rendez-vous avec le commissaire enquêteur pour se faire expliquer les déroulements, et surtout mentionnent sur les registres leurs observations.

Une urbanisation supplémentaire

A priori, il n'avait pas été programmé une quelconque continuité d'urbanisation d'importance au nord du canal tant que les problèmes d'assainissement pluvial ne seraient pas traités. Nous avons en souvenir les inondations des points bas (croisement rue de Lesches- rue du Pont de Try et les cours attenantes) cour et salles de l'école Tesseyre, y a t-il cet aménagement de prévu ? La situation des odeurs de la conduite de Lesches, les refoulements d'assainissements mal raccordés par la rue du Pont de Try ne seront ils pas amplifiés par les nouveaux raccordements ?

L'urbanisation avec 238 logements nouveaux, considérable par rapport aux pavillons existants, ne sera-t-elle pas une charge nouvelle pour la circulation, sans parler de l'activité générée par le port alors que l'on attend déjà la première phase des logements de la ZAC de Coupvray un apport d'élèves et donc de circulation jusqu'à la construction d'un nouveau groupe scolaire pour accueillir ceux de la ZAC Disney-Trois Ormes déjà envisagée.

Un Port fluvial

De plus dans un environnement fiscal et économique, où la diminution des reversements de l'État, le regroupement de communes fortement endettées à intercommunalité Val d'Europe obligent les élus à songer (comme à Chessy) à l'augmentation des taux de taxe foncière, est-il prudent de lancer un projet de 8 millions d'Euros, alors que dans l'étude même du projet de port, il est mentionné la quasi absence de précédent rentable pour l'exploitation. Serions-nous une exception heureuse par la présence de Disneyland ? Quel itinéraire emprunteront de nouveaux visiteurs séduits par l'accès fluvial à l'ensemble touristique ? Le gestionnaire du canal, le port de Paris via Voies Navigables de France, n'est pas opposé au projet dans la mesure où comme cela s'est passé à Esbly, cela les dégage d'un entretien des berges dont ils n'ont pas les moyens, ils se dégageront aussi du risque de berges non protégées. Les travaux du bassin BEP 27 ont permis une réparation de l'écluse longtemps attendue par les navigants, mais ne leur ont même pas permis de repeindre la passerelle pleine de rouille, une vigilance de ce côté s'inscrit-elle dans le PLUI, sûrement pas.

Une rocade ?

Une autre question se pose, pour un avenir sur le secteur Val d'Europe non plus de 30 000 habitants comme annoncé avec le plan Disney en 1987, non plus de 60 ou 65 000 du projet 2030 du SAN, mais de 100 000 comme évoqué dans sa candidature à la reprise de poste de président de VEA par monsieur Balcou le 19 Octobre 2017. Quel moyen de communication routière existera-t-il vers le Nord ? Le projet en attente de voie rapide sortie nord figurant sur les plans du premier SRIF et combattu par les habitants en 1975, les sorties dessinées sur le schéma du « ring » fléché vers Jablines dans le PIG Disney de 1987, l'insuffisance de gabarit des voies à travers Chalifert, la traversée déjà épique à travers Esbly et par ailleurs la voie en attente sur le rond point de Villenoy en accès de la déviation sud ouest de Meaux, ne présage t-elle pas un surplomb de l'école, du stade et des nouveaux immeubles de logements (peuvent-ils être autonomes énergétiquement) par une rocade en viaduc 2X2 voies ? En comparaison l'agglomération de Meaux n'a que 85 000 habitants. Cela par contre fait partie des risques et devrait bien être incluse dans le PLUI.

Participez

Retenez-donc qu'une visite des plans et projets est possible jusqu'au 10 février, c'est sans engagement mais ça peut vous concerner gravement dans le futur.

Merci de votre attention.

Il est possible de me contacter si vous souhaitez en parler.

Gérard Barbier

Je remets ce document pour le site www.coupvray-unofficiel.info, sur lequel les commentaires sont possibles.